



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Les discours indirects mimétiques et hybrides
et leur lien avec l'effacement énonciatif dans *Les
Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras

Linda Nurmi

Université de Helsinki, Finlande

linda.nurmi@helsinki.fi

<https://orcid.org/0000-0002-4538-3645>

Reçu le 27-09-2021 / Évalué le 03-11-2021 / Accepté le 13-12-2021

Résumé

Cet article a pour but d'étudier les discours indirects mimétiques et hybrides (DIM, DI semi-libre, DIL mimétique) dans l'ouvrage *Les Yeux bleus cheveux noirs* (1986) de Marguerite Duras au sein de la linguistique énonciative. Par le biais des différents types du discours rapporté, l'écrivaine fait parler les personnages romanesques au sein de l'énonciation littéraire où la locutrice-narratrice se définit comme L1 (locuteur citant) et le(s) locuteur(s)-personnage(s) comme I2 (locuteur cité). L'analyse du corpus montre que L1 et I2 se placent en position de sur- et de sous-énonciation selon la forme du discours indirect. En outre, le DIM, le DI semi-libre et le DIL mimétique relèvent d'une certaine hybridité morpho-syntaxique et sémantique inadmissible dans les formes canoniques du discours rapporté produisant un effet de citation, propre au DD. L'effet de citation, produit par les propos représentés de I2 soi-disant au DI(L), affaiblit par conséquent l'agentivité et l'autorité discursive de L1 au profit de I2. Il s'agit du processus graduel de l'effacement énonciatif qui consiste à effacer ou à dissimuler les marques de la source énonciative.

Mots-clés : agentivité discursive, discours indirect hybride, discours indirect mimétique, effacement énonciatif, linguistique énonciative

The mimetic and hybrid indirect speech and their connection to enunciative deletion in Marguerite Duras' *Les Yeux bleus cheveux noirs*

Abstract

The aim of this article is to study the mimetic and hybrid forms of indirect speech (mimetic IS, semi-free IS, mimetic FIS) in the novel *Les Yeux bleus cheveux noirs* (1986) by Marguerite Duras within enunciative linguistics. By employing different types of reported speech, the author makes the characters speak in a literary text where the speaker-narrator is L1 and the speaker-character(s) I2. Analysis illustrates that L1 and I2 appear in a position of super- and subenunciation according to the form of reported speech. Also, the mimetic IS, the semi-free IS and the mimetic FIS display a certain morphosyntactic and semantic hybridity which is impossible in canonical forms of reported speech and produce an effect of citation typical of direct speech. The effect of citation, produced by representing the character's speech as it was pronounced, consequently, affects the discursive agency and

authority of L1 to the benefit of L2. This gradual process of enunciative deletion of the speaker consists of eliminating or concealing the marks of the speaker.

Keywords: discursive agency, enunciative deletion, enunciative linguistics, hybrid indirect speech, mimetic indirect speech

1. Introduction

1.1. L'objet et le contexte de l'étude

Depuis les années 1980, le roman français est largement caractérisé par la discursivité, phénomène dont relève aussi la polyphonie du roman dialogué, pratiqué notamment par Marguerite Duras (Reggiani, 2009 : 150, 152). Dans cette optique, le but de l'écriture chez Duras « serait donc faire parler les personnages » (Wahl, 2010 : 56). C'est la raison pour laquelle le discours rapporté (DR)¹ chez Duras produit un effet de parole vocalisée, d'une voix incarnée dans l'écrit. Cet article se propose d'observer les discours indirects mimétiques et hybrides en relation avec l'effacement énonciatif dans le roman *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, paru en 1986. Nous visons à opérer une distinction entre les formes canoniques du discours indirect (DI) et les formes mimétiques et hybrides en nous basant sur la linguistique énonciative. Nous avons traité brièvement les discours indirects mimétiques dans notre mémoire de master, intitulé *L'effet mimétique du discours direct libre* dans *Les Yeux bleus cheveux noirs de Marguerite Duras* (Nurmi, 2017).

Par *discours indirects mimétiques et hybrides* nous entendons les formes indirectes - le discours indirect mimétique (DIM), le discours indirect semi-libre (DI semi-libre) et le discours indirect libre mimétique (DIL mimétique) - qui relèvent d'une certaine hybridité ou mixité formelle et/ou sémantique inacceptable dans les formes prototypiques du discours indirect que sont le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Les discours indirects *mimétiques* - variantes des formes canoniques correspondantes - produisent un effet de citation qui consiste à rapporter des paroles (soi-disant) telles qu'elles ont été prononcées (De Mattia-Viviès, 2010 : 175 ; Rosier, 1999 : 238). Par contre, les discours indirects *hybrides* constituent, selon De Mattia-Viviès (*ibid.*), des nouvelles formes de DR. Ce sont donc l'effet de citation et l'hybridité formelle qui rendent les discours indirects mimétiques et hybrides polyphoniques. La polyphonie dans le roman est créée par la représentation de plusieurs voix et points de vue dans le discours (Rosier, 2008 : 40). Le concept de *dialogisme* sur lequel nous nous appuyerons se fonde sur une vue interactive et dialogique du discours. Dans le cas du discours romanesque, le discours du narrateur et celui du personnage s'entremêlent (Bakhtine, 1978 : 103).

L'essence bivocale du discours romanesque s'appuie sur la conception du discours d'autrui dans le langage d'autrui mettant en scène « deux voix, deux sens, deux expressions » (*id.* : 144-145).

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la langue littéraire tend à « donner au texte la présence du “parlé” (Philippe, 2009 : 8 et 2002 : 218). Cette littérature de la « vocation » - terme qui fait ici référence à la voix - est liée au moment énonciatif de la littérature française (à partir des années soixante-dix) qui atteint son apogée dans les années 1980 (Philippe, 2021 : 109 ; 2009 : 82 ; Vaudrey-Luigi, 2013 : 207-208) et dont l'œuvre de Duras est l'une des représentantes (cf. Philippe, 2021 : 110). C'est la raison pour laquelle il nous paraît intéressant d'étudier comment ce moment énonciatif se reflète dans la manière dont Duras justement représente les paroles des personnages.

1.2. L'approche théorique et le corpus

Notre approche théorique sera la linguistique de l'énonciation et nous opérerons une analyse pragmatique et textuelle en prêtant attention aux marqueurs grammaticaux, co(n)textuels et énonciatifs qui nous permettront de relever des formes indirectes mimétiques et hybrides du point de vue de l'effacement énonciatif (EE).

La notion d'EE se réfère à un processus d'objectivisation du discours qui se produit quand le locuteur efface les marques d'énonciation (les embrayeurs) et la source énonciative (Vion, 2001 : 334 ; Rabatel, 2004 : 3-4 ; Rosier, 2008 : 40-41). L'EE est concerné par les positions de sur- et sousénonciation, adoptées par le narrateur - le locuteur citant (*L1*) - et le personnage romanesque - le(s) locuteur(s) cité(s) (*I2*). Les différentes positions d'énonciation varient selon le DR employé pour représenter les propos de *I2*.

De plus, l'énonciation littéraire est intrinsèquement liée à la notion de subjectivité, qui, selon Benveniste (1966 : 259-261), est le pouvoir « du locuteur à se poser comme “sujet” ». Ce sujet est pourvu de la capacité socioculturelle d'agir par le discours (Ahearn, 2010 : 1). Ainsi, nous opterons pour le terme d'*agentivité discursive*, qui est lié tant au pouvoir de se poser comme locuteur qu'à l'autorité discursive adoptée par le sujet parlant (Havercraft, 1999). Dans le roman, le personnage romanesque, imitant la personne « réelle », constitue une subjectivité dont les paroles ou les pensées sont rapportées ou représentées dans le monde fictionnel que crée la langue littéraire, par le biais de l'élaboration du DR (Reggiani, 2009 : 121). Cependant, Maingueneau (2003 : 118) remarque que la « narration [...] ne rapporte pas des propos antérieurs qu'elle altérerait plus ou moins, elle les crée

de toutes pièces, au même titre que ceux du discours citant ». Il s'agit plutôt d'une illusion mimétique, une impression d'entendre parler les personnages d'un texte romanesque.

Notre corpus se limite au roman autofictionnel *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras, paru en 1986 (désormais *Les YBCN*). Il nous a paru préférable d'envisager les discours indirects mimétiques dans cet ouvrage qui présente un mélange des plans d'énonciation (le plan de l'histoire et le plan du discours) caractéristique de l'œuvre durassienne tardive accentuant le discours des personnages (Wahl, 2010 : 59). De plus, ce roman ne fait pas partie des grandes œuvres durassiennes dont il résulte qu'il n'a pas suscité autant d'intérêt chez les chercheurs que ses romans à succès. *Les YBCN* est raconté au présent et à la troisième personne par une narratrice *hétérodiégétique* (qui raconte l'histoire et les événements d'autres personnages) et *extradiégétique* (externe à l'action) (Genette, 1972 : 255). Ainsi, les dialogues entre les personnages principaux sont principalement représentés au mode indirect.

Dans cette recherche, nous nous pencherons sur les formes mimétiques et hybrides du discours indirect en clarifiant leur statut théorique, et en opérant une analyse du point de vue énonciatif et discursif. D'abord, dans le chapitre 2, nous présenterons les notions théoriques pertinentes pour notre étude en nous appuyant sur la linguistique de l'énonciation. Ensuite, dans le chapitre 3, nous nous focaliserons sur les discours indirects mimétiques et hybrides en analysant les traits linguistiques, énonciatifs et co(n)textuels dans les extraits provenant des *YBCN*.

Notre projet soulève trois questions complémentaires : Quels sont les indices morpho-syntaxiques - c'est-à-dire formels - et sémantiques des discours indirects mimétiques et hybrides ? Quel est le lien entre ces formes et l'EE ? Quelles sont les positions d'énonciation prises par L1 et L2 en ce qui concerne l'autorité et l'agentivité discursive dans les discours indirects mimétiques et hybrides ?

2. Cadre théorique

2.1. L'effacement énonciatif : coénonciation, surénonciation et sousénonciation

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'EE est généralement défini comme un processus d'objectivisation du discours du locuteur, qui, en énonçant, efface ses marques d'énonciation (Vion, 2001 : 334 ; Rabatel, 2004 : 3-4 ; Rosier, 2008 : 40-41). Suivant les travaux menés par Rabatel (2003 : 37 ; 2004 : 11) et Marnette (2004 : 51), nous adopterons le terme de *L1* pour désigner la locutrice-narratrice

première, c'est-à-dire le locuteur citant et le terme *I2* pour parler du locuteur-personnage second qui est aussi le locuteur cité.

Selon Rabatel (2004 : 8), *L1*, responsable de la représentation des paroles d'autrui (celles de *I2*), a le choix d'effacer, de déplacer ou de modifier le dire, autrement dit, le processus d'attribution énonciative. Il peut également modifier ou représenter les propos représentés (le dit) de *I2*, sous une forme qui affecte le contexte original du dit (par exemple, le discours indirect). De plus, *L1* peut aussi bien représenter des énoncés embrayés (c'est-à-dire les énoncés qui contiennent des déictiques) que des énoncés non embrayés (le DIL et le point de vue, entre autres). (Rabatel, 2003 : 35 ; 2004 : 8).

L'énonciation, au sens large, est une construction mutuelle² d'un point de vue commun et partagé entre *L1* et *I2*. Comme l'indique Rabatel (2008 : 362), « le point de vue (PVD) renvoie au fait que tout énoncé indique une sorte de jugement de l'énonciateur sur l'objet à travers sa référénciation ». La présence et les choix de cet énonciateur - pour nous, *I2* - sont révélés dans la voix de *L1* (*id.* : 362). Cependant, dans l'énonciation, le PVD peut être partagé ou dominé soit par *L1*, soit par *I2*.

La *coénonciation* est basée sur un consensus et indique une posture unanime (un PVD commun) tandis que la *surénonciation* met en scène une interaction inégale où *L1* peut déformer les propos de *I2* aussi par le choix des verbes de parole. Rappelons que *I2* peut aussi assumer la position de surénonciation. D'autres traces de cette inégalité énonciative sont les modalités et les modalisations, le temps, l'ironie, etc. (Rabatel, 2003 : 35-36 ; 2004 : 9, 12). La *sousénonciation* est définie comme une situation où une expression dominée par le point de vue de *L1* ou de *I2*, devenu surénonciateur (Rabatel, 2003 : 36 ; 2004 : 10). En ce qui concerne l'autorité discursive dans une situation d'énonciation, la surénonciation implique une position autoritaire par rapport au sousénonciateur. En général, dans la fiction, *L1* est souvent en position de surénonciation tandis que *I2* occupe celle de sousénonciateur. Cependant, ces positions peuvent varier selon les différents types de DR. Les différentes formes du DR vont de pair avec les variétés graduelles de l'EE - allant des marques minimales jusqu'au gommage total de l'énonciateur (Rabatel, 2004 : 8). D'après Rabatel (2003 : 40), l'EE est concerné par une désinscription énonciative - un phénomène ou processus graduel d'effacement des marques « de la personne et de la subjectivité ».

2.2. L'agentivité discursive et le marquage de la subjectivité

Nous avons défini brièvement la notion d'agentivité discursive dans l'introduction de cet article. Pour nous, l'agentivité discursive se manifeste dans le discours par

la prise en charge de l'action par le sujet parlant. En conséquence, par le biais de cette prise en charge, l'agentivité discursive se manifeste dans le langage et relève aussi de l'autorité discursive.

Nous partageons la définition de l'agentivité élaborée au sein de l'anthropologie linguistique. D'après Duranti (2004 : 451), chaque énoncé et acte d'énonciation impliquent une sorte d'agentivité - un sujet parlant dont les paroles reflètent ses attitudes, émotions, opinions et souhaits. L'agentivité dans le langage est associée à la performance linguistique, autrement dit, à la réalisation des différents actes locutoires et illocutoires dans la communication linguistique.

À notre avis, le phénomène d'EE est essentiellement lié à l'agentivité et à l'autorité discursive. L'EE est un concept de la linguistique de l'énonciation tandis que la notion d'agentivité, surtout dans l'anthropologie linguistique, est « la capacité socioculturelle d'agir » (Ahearn, 2010 : 1). Dans les deux cas, il est question d'exprimer une certaine autorité ou une position de dominance vis-à-vis du discours d'autrui ou de faire entendre sa voix et son point de vue personnel. Cette position de dominance laisse dans le langage des traces qui constituent des marques de subjectivité. Celles-ci peuvent prendre la forme d'embrayeurs (les éléments indexicaux et déictiques), de modalisations constituées par les verbes et adverbes modaux, de personnes énonciatives, de modalités assertive, interrogative et injonctive, d'affectifs ou d'expressions modales, entre autres (Duranti, 2004 : 451-452). En ce qui concerne la subjectivité et l'EE, selon Vion (2004 : 100), la subjectivité du locuteur est toujours présente dans l'EE qui « concerne donc le seul "gommage" des déictiques personnels marquant explicitement la présence du locuteur en tant que sujet parlant ». Selon lui, l'EE « peut donc renvoyer à des degrés fort variables de subjectivité » (*id.* : 100).

2.3. L'hétérogénéité constitutive et les discordanciels

Selon Rosier (1999 : 139), le rapport discours citant/cité se manifeste par l'hétérogénéité constitutive qui se divise en hétérogénéité *typographique* (le tiret, les guillemets, la ponctuation), *attributive* (qui parle) et *énonciative* (le plan d'énonciation). Basée sur le changement d'un plan énonciation à un autre (le plan du discours et le plan de l'*histoire*, voir plus haut), l'hétérogénéité énonciative se fonde sur le côté contextuel du dire et du dit. Elle se manifeste le plus facilement dans le discours citant, qui nous permet d'attribuer tel ou tel énoncé à un énonciateur. Il s'agit du phénomène de surmarquage énonciatif qui est le contraire de l'EE. Le rapport discours citant/cité concerne l'EE surtout dans les cas où le discours citant et/ou le verbe de parole sont omis. Donc, en l'absence du discours citant,

la distinction entre deux plans d'énonciation et les différents types du DR se fait par le biais d'une discordance énonciative (Rosier, 2008 : 47, 54, 90). Les éléments de discordance, les *discordanciels*, permettent de déceler, à l'aide de diverses formes morpho-syntaxiques ou lexicales, deux plans du discours et de l'histoire et d'attribuer les énoncés à deux sources énonciatives distinctes, c'est-à-dire soit à la narratrice, soit aux protagonistes (Maingueneau, 2015 : 119 ; Rosier 1999 : 122). Il s'agit de mots ou d'expressions, qui, en l'absence de cotexte introducteur, signalent un décrochage énonciatif et participent au mouvement d'actualisation du discours cité au sein de l'hétérogénéité énonciative (Rosier, 1999 : 152). Parmi les discordanciels, Rosier classe les éléments suivants : les connecteurs, les ruptures modales, les morphèmes d'assertion ou de dénégation à tendance polémique, les interjections, les phrases sur le mode nominal, les ruptures lexicologiques et les démonstratifs qui font partie de la deixis (Rosier, 2008 : 78-79 ; 1999 : 153-157).

2.4. Les discours indirects canoniques et mimétiques

Quant aux formes du DR, il existe un consensus sur l'organisation en *continuum* de différentes formes du DR s'étendant des formes indirectes ou *diégétiques* aux formes directes ou *mimétiques* (McHale, 1978 ; Rosier, 1999 ; Maingueneau, 2015). Les différents modes d'imitation et de représentation - les formes du DR - constituent le langage, qui, selon Genette, « ne peut imiter que du langage ». La distinction ne se fait pas entre le « montrer » (*showing*) et le « raconter » (*telling*) mais entre les différents degrés et formes mimétiques (Genette, [1972] 2007 : 166 ; Chatman, 1975 : 214 ; Rimmon-Kenan, 1983 : 108). Il s'agit en fait de *l'illusion de mimésis*, qui constitue la seule mimésis narrative - un terme repris et développé par McHale (1978 : 258-259 ; 2011).

Nous voulons souligner que, malgré l'opposition binaire entre les pôles indirect et direct, les frontières entre les différents types du DR ne sont pas toujours claires. De Mattia-Viviès (2010 : 154) constate que « l'on observe une certaine porosité et un décloisonnement des formes de DR ». Il convient de rappeler que Rabatel aussi insiste sur la gradualité de l'EE (2003 : 45). Il (*id.* : 45) affirme que les « stratégies d'EE visent le plus souvent I2 », ce qu'entend aussi Rosier (1999 : 142) en soulignant que les direx originaux tendent vers l'actualisation du discours. Le DI canonique, au niveau de la syntaxe, consiste en un verbe introducteur au discours citant suivi d'une complétive au discours cité. En général, les embrayeurs (discordanciels inclus) ne sont pas admis. Comme l'indique Marnette (2004 : 57), l'EE « provient aussi de l'absence d'embrayeurs ou de leur transposition dans le DR, qu'il s'agisse de DI, de DN ou [...] de discours mixtes ». Pour représenter les propos de I2, L1 transpose les

éléments qui renvoient à la situation d'énonciation originale. Au niveau énonciatif, il n'y a qu'un seul énonciateur, le rapporteur-locuteur chargé de l'énonciation (Rosier, 1999 : 201). En conséquence, L1 reste surmarqué alors que L2 est effacé.

Le *discours indirect libre* (DIL) est, selon Rosier (1999 : 206-207), une forme ambiguë et hétérogène. En l'absence de subordination grammaticale, de marqueurs typographiques et de verbe introducteur, le DIL est identifiable seulement en cotexte (Rosier, 2008 : 46-47). Cela implique qu'il n'y a aucune liaison syntaxique, mais qu'au niveau du sens, ces énoncés sont libres d'être interprétés du point de vue énonciatif. Dans cette optique, il s'agit d'une forme qui relève de l'hétérogénéité énonciative mais aussi de l'EE, puisque le discours citant responsable de l'attribution est omis (Rabatel, 2003 : 41). Restent seulement les paroles représentées du locuteur cité par le locuteur citant, qui, également, efface ses propres marques d'énonciation. Selon Rabatel (*id.* : 5), « [q]uant à l'opposition entre une égalité des voix (polyphonie) et hiérarchisation (dialogisme), elle mêle l'ordre narratologique, avec l'égalité des voix entre personnages et narrateur [...] et l'ordre linguistique, où la hiérarchisation est la règle ».

Passons à la définition des formes indirectes mimétiques et hybrides. Pour nous, l'adjectif *mimétique* renvoie à l'effet de citation qui fait basculer n'importe quelle forme indirecte vers le discours direct (DD) par le biais des signes qui plaident en faveur du discours des personnages, faisant entendre leurs voix et l'énoncé originel. D'après De Mattia-Viviès (2010), cet effet de citation peut aussi se manifester au niveau morpho-syntaxique renforçant l'hybridité formelle. Elle (*id.* : 169) constate que « [c]haque forme canonique de DR peut être mimétique sans que pour autant cela donne naissance à d'autres formes de DR ». En conséquence, elle propose une typologie basée sur la distinction entre les formes indirectes mimétiques - le *discours indirect classique mimétique* (DIC mimétique) et le *DIL mimétique* qui sont les variantes des formes canoniques correspondantes - et les formes indirectes intrinsèquement hybrides : le *discours indirect hybride* (DIH) et le *DI semi-libre*. (De Mattia-Viviès, 2010 : 175).

Plusieurs chercheurs affirment l'existence de variantes mimétiques ou mixtes de la forme canonique du DI et/ou du DIL. McHale (1978 : 259) parle de « *indirect discourse, mimetic to some degree* », traduit par Taivalkoski-Shilov (2006 : 43) par *discours indirect mimétique* (DIM). Mainueneau introduit un *discours indirect contaminé lexicalement ou avec îlot textuel* et un *discours indirect libre d'un membre quelconque d'une collectivité* (2015 : 196-199, 202). Pour Rosier (2008 : 94), le *discours indirect marqué typographiquement* et le *discours direct sans que* constituent des formes mixtes du mode indirect manifestant une hétérogénéité typographique et syntaxique. Il nous paraît que le facteur commun pour les discours indirects mimétiques est, précisément, l'effet de citation de l'énoncé originel qui

fait entendre les propos du locuteur cité (L2), et pour les formes mixtes, l'hybridité formelle surtout au niveau syntaxique.

Selon De Mattia-Viviès (2010 : 168), le discours indirect classique devient mimétique quand il produit un effet de citation propre au DD en mimant l'énonciation originale de L2. Il s'agit donc d'une forme qui est sémantiquement polyphonique et mixte (*id.* : 155-156). Dû à ce caractère mimétique ou à l'effet de citation, le DIM devient 'contaminé' par le discours de L2 dans la mesure où L1 se trouve dans une position de sousénonciation. Le *discours indirect hybride* (DIH) est, par contre, « une forme syntaxique repérable, au même titre que le DD, le DIC et le DI semi-libre, servant à rapporter des questions, composée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée » (*id.* : 170).

En ce qui concerne les variantes mimétiques du DIL, Rosier (2008 : 90-92) distingue entre deux types de DIL qu'elle nomme le *DIL narratif* (moins discordant avec le contexte narratif) et le *DIL mimétique* (qui met en scène des voix des personnages). D'après Rosier (2008 : 92), le *DIL mimétique* se distingue du *DIL narratif* dans la mesure où il fait entendre les voix des personnages par le biais des temps verbaux, des éléments indexicaux et déictiques, des différents registres et des choix lexicaux. Dans ce cas, le discours du personnage est dissociable de celui du narrateur. Selon De Mattia-Viviès (2010 : 164), le DIL peut devenir mimétique lorsqu'il contient des marqueurs renvoyant à la situation d'énonciation d'origine. Dans ce cas, le DIL mimétique produit un effet de dialogue par une intervention directe de L2.

Pour De Mattia-Viviès (2010 : 161), le *DI semi-libre* est une forme intrinsèquement hybride, vacillant entre le DD et DIL. Il s'agit d'un DIL avec incise qui crée un effet mimétique au niveau sémantique et formel. L'hybridité formelle renvoie au niveau morpho-syntaxique, tandis que sémantiquement cette forme est polyphonique car elle mime les énoncés du locuteur original. De surcroît, De Mattia-Viviès (*id.* : 164) affirme que le DI semi-libre peut aussi être mimétique lorsqu'il adopte la forme et la ponctuation propre du DD.

Dans cet article, nous nous intéressons donc à trois formes particulières de DI dans notre analyse, à savoir le DI mimétique, le DI semi-libre et le DIL mimétique.

3. Analyse du corpus

Notre corpus se limite aux extraits tirés du roman les *YBCN*. Il s'agit d'un roman autofictionnel, raconté à la troisième personne par une narratrice hétérodiégétique et extradiégétique selon la terminologie genettienne (1972 : 255). Dans cet ouvrage, la vie réelle de Duras et la légende romanesque se mêlent ; l'auteure évoque toute la douleur et la souffrance vécues par le rejet de son compagnon

homosexuel - l'homme qu'elle aime (Vircondelet, 2013 : 368). L'histoire de sa vie est mise en scène dans l'ouvrage où un homme invite une femme à passer les nuits avec lui dans une chambre d'hôtel. Pendant ces « nuits payées », la femme essaye de convaincre l'homme d'aimer une femme. Les dialogues entre ces deux personnages principaux du roman sont au cœur de l'ouvrage.

3.1. Le DI mimétique

Comme nous l'avons constaté plus haut, il existe des formes indirectes qui oscillent, tant au niveau syntaxique qu'au niveau sémantique, entre le DI(L) et le DD. Selon De Mattia-Viviès, le DIM produit un effet de citation - un effet de DD - qui mime l'énoncé originel. L'exemple (1) ci-dessous illustre une instance où le discours cité du DI devient contaminé par les paroles du personnage (*elle*) (I2).

(1) Elle reste. Il est un peu gêné semble-t-il par le silence. Il lui demande, il se croit obligé de parler, si elle aime l'opéra. *Elle dit qu'elle n'aime pas beaucoup l'opéra mais la Callas, si, beaucoup.* Comment ne pas l'aimer ? Elle parle aussi lentement que si elle avait perdu la mémoire. (*Les YBCN* : 15-16)

La phrase soulignée au DIM - le discours citant avec le verbe de parole *dire* suivi d'une complétive au discours cité - commence à être envahie par les paroles effectivement prononcées par la femme. Bien que le DI mette en scène normalement une situation d'énonciation, dans l'exemple ci-dessus, le discours cité paraît produire les paroles telles qu'elles ont été prononcées par I2, imitant le style coupé propre au style oral. Ce sont aussi les discordanciels qui signalent un décrochage énonciatif : le connecteur *mais*, le morphème d'assertion *si* et l'adverbe d'intensité *beaucoup* signalent le passage du délocutif au locutif, bien que le passage soit au DI. C'est bien l'effet de citation, produit dans la phrase soulignée, qui sert de déclencheur au discours direct libre qui suit (*Comment ne pas l'aimer ?*). En ce qui concerne l'EE, c'est le PDV du personnage (*elle*) qui domine le discours cité. Envahissant le discours de L1, qui est la narratrice, I2 se place en position de surénonciation assumant un certain niveau d'autorité discursive puisque son PDV surdétermine celui de L1 (voir Rabatel, 2003 : 46 ; Marnette, 2004 : 58). En devenant le sujet parlant, l'autorité discursive est prise en charge par le I2, la locutrice-personnage.

Nous donnons en (2) un deuxième exemple de DIM :

(2) *Elle dit que c'est ça, oui, il se trouve que c'est ça, qu'on peut le dire ainsi.* Elle le laisse faire avec les mains. Il demande quand c'était. Aujourd'hui. (*Les YBCN* : 20)

De nouveau, le discours cité du DI est contaminé par les propos de I2 qui servent de discordanciels (le morphème d'assertion *oui*, le coverbe modal *pouvoir*)

soulignant l'effet de citation. L'utilisation de ce type de discordanciel est considérée par De Mattia-Viviès (2010 : 159) comme une forme mimétique. Au niveau de la syntaxe, il s'agit d'une forme mixte, décloisonnant le DD et le DI, qui se situerait davantage dans la zone indirecte.

Voyons un troisième exemple de DIM :

(3) Il lui parle du bateau. *Il dit qu'il a vu passer un bateau de plaisance là, très près, à cent mètres du bord. Les ponts étaient vides. La mer était comme un lac, le bateau avançait sur un lac. Une sorte de yacht. Blanc.* Elle demande quand. Il ne sait plus, plusieurs nuits. (Les YBCN : 149)

En (3), la deuxième phrase de l'extrait relève du DI réduisant les deux énonciations - le discours citant et le discours cité - en une seule énonciation avec le *que* jonctif. Les propos de l2 commencent, petit à petit, à contaminer le discours de l1. Du point de vue sémantique et co(n)textuel, le segment « *Les ponts [...] Blanc.* » est attribuable à l'homme (l2) qui décrit ce qu'il a vu. Son discours indirect « émancipé », coupé en phrases brèves par un point - imitant le rythme de la langue orale -, accentue l'effet mimétique de ses paroles. Il s'agit d'énoncés elliptiques au DIM, détachés du discours citant et de la subordination phrastique. Ce type de caractère elliptique constitue un marqueur mimétique (De Mattia-Viviès, 2010 : 170). Ici, on a l'impression que les énoncés elliptiques, détachés typographiquement du discours citant de l1, affaiblissent ou dissimulent son agentivité et son autorité discursive. l1 est placé en position de sousénonciation par rapport au discours de l2 dont les propos semblent être représentés tels qu'ils ont été prononcés. Il s'agit d'une désinscription énonciative, un processus graduel de l'EE lorsque le DI glisse au DIM et l1 s'efface. Par contre, d'un autre côté, rien ne nous empêche d'interpréter ces énoncés isolés comme relevant du DIL en l'absence du discours citant. Dans l'exemple (3), ce sont le co(n)texte et les liens sémantico-logiques qui nous permettent d'attribuer ces phrases à l2, devenu le sujet qui assume l'agentivité discursive.

3.2. Les variantes mimétiques du DIL

3.2.1. Le DI semi-libre

Passons à l'analyse des formes mimétiques et hybrides du DIL : le DI semi-libre et le DIL mimétique. D'après De Mattia-Viviès (2010 : 161), le *DI semi-libre* est une forme intrinsèquement hybride entre le DD et DIL. En effet, cette forme garde le discours citant, sous la forme d'une incise (DI semi-libre) ou adoptant la typographie du DD (DI semi-libre mimétique). Il s'agit d'une forme polyphonique qui met en scène deux situations d'énonciation et deux locuteurs (l1 et l2). Adoptant la forme

propre au DD, le DI semi-libre met en scène une situation de coénonciation. Voyons l'exemple (4) au DI semi-libre :

(4) Il lui demande pourquoi elle a accepté de venir dans la chambre. Elle dit que toutes les femmes auraient accepté sans savoir pourquoi cette union blanche et désespérée. Qu'elle est comme ces femmes, qu'elle ne sait pas pourquoi. *Elle demande : Est-ce qu'il comprend quelque chose ? (Les YBCN : 31)*

La phrase soulignée relève d'une hybridité formelle qui mélange le DD (le discours citant, les deux points, le point d'interrogation au discours cité) et le DIL (l'absence de subordination, la non-personne *il*) qui correspond pour nous à une variante mimétique du DI semi-libre. S'il s'agissait du DD, le discours cité inclurait un pronom déictique, *tu* ou *vous*, car il est question d'une situation d'interlocution. L'extrait (5) correspond aussi à un exemple du DI semi-libre mimétique :

(5) *Il crie : Demain elle quittera la chambre pour toujours.* Il veut être tranquille. Il a autre chose à faire que la police dans sa propre maison. Il fermera la porte, elle n'entrera plus. (Les YBCN : 60)

L'exemple (5) illustre une forme d'hybridité qui décloisonne les frontières entre le DD et le DIL. Le futur comme temps verbal dominant fait basculer le discours cité vers le pôle direct. Or, les pronoms personnels ne sont pas transposés et relèvent du discours indirect. Pour cette raison, même si l'effet de citation est très fort, on ne peut pas classer cet exemple comme relevant du DD sinon une forme hybride entre DD et DIL. Même si les temps verbaux utilisés sont propres au DD, l'absence de personne déictique *je* et l'apparition de la non-personne (*il, elle*) fait basculer les phrases plutôt vers le DIL. D'ailleurs, Marnette (2005 : 275) considère que le choix de la transposition des temps verbaux est optionnel au DIL, le présent inclus. Considérons l'extrait en (6) qui présente un cas similaire aux exemples (4) et (5), relevant du DI semi-libre mimétique qui glisse vers le DIL mimétique.

(6) *Il demande : En dehors des passages, de cet amour, qui est-elle ?* En dehors des passages, en dehors de sa présence dans la chambre, qui ? (Les YBCN : 40)

Imitant la forme propre au DD, ici, le DI semi-libre mimétique garde la modalité interrogative. Dans la deuxième phrase, la narratrice correspondant à L1 s'efface cédant sa place au personnage, à L2. Les exemples (5) et (6) montrent comment l'agentivité et l'autorité discursive passent de L1 à L2 dont le discours et le PVD dominant cette forme hybride du DR. Passons maintenant à la définition du DIL mimétique.

3.2.2. Le DIL mimétique

Comme nous l'avons constaté plus haut, le DIL est une forme ambiguë et hétérogène qui relève de l'EE en l'absence de discours citant. Le DIL est rendu mimétique lorsqu'il contient des éléments indexicaux ou déictiques, des modalités interrogative ou exclamative, des registres différents ou des choix lexicaux - renvoyant à la situation d'énonciation d'origine - qui font entendre la voix de l2. Considérons l'extrait suivant :

(7) Elle dit qu'elle aussi elle traîne le soir dans les cafés lorsque les soirées sont si longues et si chaudes. Quand toute la ville est dehors on ne peut pas rester dans une chambre. *Parce qu'elle est seule elle aussi ? Oui.* Il pleure. (Les YBCN : 16)

La phrase au mode interrogatif, attribuée à l'homme (l2), relève du DIL mimétique. Comme l1 utilise le pronom *elle* pour se référer à l2, il ne s'agit pas de DD. En l'absence du discours citant, l1 s'efface au profit de l2 qui se place en position de surénonciation. Cependant, l'usage du pronom *elle* ne relève-t-il pas d'une certaine manière d'un PDV extérieur, assumé par la narratrice (l1), qui est, au niveau de la diégèse, l'instance narrative ? Le pronom *elle*, à notre avis, implique une mise à distance prise par la narratrice par rapport à la situation d'énonciation et à sa représentation. Et, comme le souligne Marnette (2004 : 55), l'emploi de DR produit, en fait, une recontextualisation de la situation d'énonciation initiale. Reste à mentionner que la réponse isolée « *Oui* » pourrait dans ce cas être interprétée comme relevant du DIL mimétique ou du DDL. Observons un exemple similaire en (8) :

(8) *Est-ce qu'elle sait ce qui se passe vers les masses de pierres à partir du temps qu'il fait, du froid, du vent ? Oui.* Elle le sait dès la sortie de la ville. (Les YBCN : 104)

Comme dans l'exemple (7), se pose ici la question de savoir s'il s'agit d'une forme mixte du DR. S'interrogeant sur les formes mixtes, Rosier (1999 : 207) considère qu'elles peuvent mêler énonciation directe et indirecte en transposant les personnes mais pas les temps ou vice versa comme c'est le cas ici. Pour Rosier (1999 : 149), l'affaiblissement des frontières entre les différents DR mène toujours le segment vers la pente directe du continuum. Elle affirme que « lorsqu'on est en présence de DIL au présent, on est, encore une fois, confronté à une forme que nous appellerons mixte, qui mêle personne délocutive et présent de l'actualisation » (1999 : 149). Comme dans l'exemple (7), la réponse « *Oui* » peut être interprétée comme relevant soit du DIL mimétique soit du DDL.

Dans les exemples ci-dessus, nous avons vu que le DIL mimétique produit un effet de citation par une intervention directe de l2 lui donnant la priorité et effaçant le discours citant de L1. Encore une fois, nous voyons comment L1 s'efface en tant que locutrice derrière les paroles de l2, cédant son autorité discursive au profit de ce locuteur-personnage (l2). En somme, plus on s'approche de l'effet de citation propre au DD, plus L1 se place en position de sousénonciation et, vice versa, l2 est mis en position de surénonciation.

4. Remarques conclusives

Dans cette brève recherche, nous avons abordé les discours indirects mimétiques et hybrides et leur relation avec l'EE et l'agentivité discursive avec des exemples tirés du roman *Les YBCN* de Marguerite Duras. Le but était de voir quels sont les indices formels et sémantiques produisant un effet de citation et de dialogue dans ces formes devenues hautement mimétiques ou intrinsèquement hybrides. Dans les extraits analysés, nous avons vu comment les discours indirects mimétiques et hybrides vont de pair avec les variétés graduelles de l'EE - allant des marques minimales jusqu'au gommage total de L1. Ce processus de désinscription énonciative consiste à effacer ou dissimuler les marques de la source énonciative et les traces de subjectivité.

Concernant l'agentivité et l'autorité discursive, nous avons indiqué dans le présent article que l'effet de citation affaiblit la position de surénonciation de L1 au profit de l2 dont les propos contaminent le discours de L1 ou vice versa. Par conséquent, les positions de sur- et sousénonciation renforcent l'hétérogénéité énonciative des énoncés affaiblissant l'agentivité discursive et la position de dominance soit de L1 soit de l2. Cependant, il faut retenir que la langue littéraire crée une illusion mimétique en imitant les paroles effectivement prononcées par les personnages fictionnels dans le texte romanesque.

Bibliographie

- Ahern, L. 2010. Agency and language. In: *Handbook of Pragmatics*, volume 14, p. 1-26.
- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, Collection Tel.
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Chatman, S. 1975. The Structure of Narrative Transmission. In: R. Fowler (ed.), *Style and Structure in Literature*. Ithaca, New York: Cornell University Press, p. 213-257.
- De Mattia-Viviès, M. 2010. « Du discours rapporté mimétique aux formes intrinsèquement hybrides ». *Anglophonia - French Journal of English Linguistics*, n° 14(28), p. 151-180.
- Duranti, A. 2004. *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden/Oxford/Victoria: Blackwell.

- Genette, G. 2007 [1972]. Discours du récit. Essai de méthode. In : *Figures III*, Éditions du Seuil. Réédité sous le titre *Discours du récit*. Paris : Éditions du Seuil.
- Genette, G. 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil.
- Havercraft, B. 1999. « Quand écrire, c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret ». *Dalhousie French Studies*, n° 47, *Écriture de soi au féminin*, p. 93-113.
- Mainueneau, D. 2003 [1986]. *Linguistique pour le texte littéraire*. 4^e édition. Paris : Nathan/Bordas.
- Mainueneau, D. 2015 [2010]. *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.
- Marnette, S. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, n° 156, p. 51-64.
- Marnette, S. 2005. *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- McHale, B. 1978. « Free indirect discourse: a survey of recent accounts ». *Poetics and Theory of Literature*, n° 3, p. 259-287.
- Nurmi, L. 2017. L'effet mimétique du discours direct libre dans *Les Yeux bleus cheveux noirs* de Marguerite Duras. Mémoire de master. Université de Helsinki.
- Philippe, G. 2002. *Sujet, verbe, complément : le moment grammatical de la littérature française, 1890-1940*. Paris : Gallimard.
- Philippe, G. 2009. Langue littéraire et langue parlée. In : G. Philippe et J. Piat (éds.). *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris : Fayard, p. 57-89.
- Philippe, G. 2021. *Pourquoi le style change-t-il ?* Bruxelles : Les Impressions nouvelles.
- Rabatel, A. 2003. « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, n° 14, p. 33-61.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Reggiani, C. 2009. Le texte romanesque : un laboratoire des voix. In : G. Philippe et J. Piat (éds.), *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris: Fayard, p. 121-154.
- Rimmon-Kenan, S. 1983. *Narrative Fiction: Contemporary Poetics*. London/New York: Methuen.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles : Éditions Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main : le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII^e siècle*. Arras : Artois presses université.
- Vaudrey-Luigi, S. 2013. *La langue romanesque de Marguerite Duras. Une « liberté souvenante »*. Paris : Classiques Garnier, Coll. « Investigations stylistiques ».
- Vion, R. 2001. Effacement énonciatif et stratégies discursives. In : M. De Mattia-Viviès et A. Joly (éds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap/Paris : Ophrys, p. 331-354.
- Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages*, n° 156, p. 96-110.
- Vircondelet, A. 2013. *Marguerite Duras. La traversée d'un siècle*. Paris : PLON.
- Wahl, P. 2010. Faire parler les personnages. Duras ou l'art du (dé)placement. In : F. de Chalonge (éd.), *La Revue des Lettres Modernes : Marguerite Duras 4, le personnage miroitements du sujet*. Caen : Lettres Modernes Minard, p. 55-76.

Notes

1. Par discours rapporté (DR), qui manifeste de la polyphonie linguistique, Maingueneau (2015 : 181) entend « les divers modes de représentation dans une énonciation d'un autre acte d'énonciation ». D'après Rosier (2008 : 45), le discours rapporté présume « un avant (un discours à citer), réel ou fictif, et un après (le discours cité), plus ou moins manipulé, représenté ou interprété ». Ce rapport discours citant/cité se reflète 1) au niveau morpho-syntaxique ; 2) au niveau énonciatif ; 3) au niveau sémantico-logique de la progression ; 4) au niveau de la cohérence textuelle (Rosier, 1999 : 126-127).

2. L'énonciation est composée du discours citant de L1 et du discours cité de L2 et de leurs points de vue.